

Les agglomérations face au transport scolaire



SEMINAIRE NATIONAL - PARIS - 25 JANVIER 2018

Partenaires



Avec le soutien de



assureur militant

PROBLÉMATIQUE

Madame, Monsieur,

La régionalisation des transports scolaires, héritée de la loi NOTRe, aussi importante soit elle, ne doit pas occulter l'autre réalité du transport scolaire : celle du transport d'élèves en agglomération. En France, jusqu'à il y a peu, le transport scolaire était surtout l'affaire des autorités organisatrices de transport non urbaines, c'est-à-dire les conseils départementaux. Chaque année, bon an mal an, environ 2,1 millions d'élèves étaient gérés par ces derniers.

C'est pourtant désormais en agglomération que les enfants transportés sont les plus nombreux (environ 1,876 million d'élèves en 2017 contre 1,4 million en non urbain la même année). Bien sûr, la notion même d'agglomération est ambiguë et cache des différences notables. Qu'y a-t-il de commun entre une métropole et une petite communauté d'agglomération ? Néanmoins, les lois MAPAM et NOTRe ont renforcé sensiblement le bloc communal. Le périmètre des regroupements de communes s'est étiré, dilaté. Quelle que soit leur envergure, les intercommunalités représentent désormais des acteurs incontournables en matière d'organisation du transport des scolaires. Elles interviennent d'ailleurs à deux niveaux :

- comme autorités organisatrices de premier rang (AOI) sur leur ressort territorial (RT).
- comme autorités organisatrices de proximité lorsqu'elles l'acceptent.

C'est sur les premières -les AOI- que notre Séminaire national entend cette année se pencher. Les questionnements sont nombreux : «le transport scolaire se dilue-t-il dans le réseau urbain ou central ?» ; «peut-on gérer le transport d'élèves sans recourir aux services dédiés, les fameux services à titre principal scolaires ?» ; «peut-on tout déléguer à son opérateur ? » ; «quelles relations établir avec sa Région ?»...

À cette occasion seront présentées les principales conclusions de l'enquête 2017 de l'ANATEEP sur le transport scolaire en agglomération

Rendez vous donc le jeudi 25 janvier 2018.

En attendant le plaisir de vous y rencontrer,

Bien cordialement,

La Présidente de l'ANATEEP
Nicole BONNEFOY
Sénatrice



DÉROULEMENT

9h00 Accueil

9h30 Ouverture par Nicole BONNEFOY, Sénatrice, Présidente de l'ANATEEP

9h40 Présentation par Christophe TRÉBOSC, Secrétaire général de l'ANATEEP

9h50 INTRODUCTION DE LA THÉMATIQUE PAR FLORENCE VIANEY, DGITM,
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Du périmètre de transport urbain au ressort territorial : les implications

10h00 Atelier I - Panorama du transport des jeunes en agglomération

- ÉRIC CHAREYRON,
DIRECTEUR PROSPECTIVE, MODES DE VIE & MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES DU GROUPE KEOLIS
La mobilité des jeunes dans les agglomérations

- ÉRIC BRETON,
DIRECTEUR D'ÉTUDES DE L'ANATEEP
Les agglomérations face au transport scolaire : la synthèse de l'enquête de l'ANATEEP

Débat, témoignages, échanges

11h15 à 11h30 : Pause

11h30 Atelier II - Stratégies d'AOT pour prendre en compte la mobilité scolaire

- FRANÇOISE MONIER,
VICE-PRÉSIDENTE DE MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR, CHARGÉE DES TRANSPORTS SCOLAIRES
La politique suivie par une métropole en matière de transport scolaire

- PHILIPPE TABAROT,
VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION PACA DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS, À L'INTERMODALITÉ
ET AUX DÉPLACEMENTS
Quelle complémentarité trouver entre la région et les agglomérations ?

Débat, témoignages, échanges

13h00 à 14h30 : Repas

14h30 Atelier III - La sécurité des jeunes transportés

- NATHALIE AMARY,
CHEFFE DU SERVICE "TRANSPORTS SCOLAIRES", LIMOGES MÉTROPOLE
L'accompagnement dans les transports scolaires d'agglomération

- LAURE MARTIN,
RESPONSABLE DU SERVICE "TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS", ROCHEFORT-OCÉAN
Une politique de sécurité : l'exemple de la CARO

Débat, témoignages, échanges

16h00 Clôture de la journée par Nicole BONNEFOY, Présidente de l'ANATEEP.

INSCRIPTION

Frais d'inscription

195 €

115 € si contrat adhésion Anateep, ou contrat assistance-conseils Betecs

L'inscription comprend : la participation aux travaux,
le repas de midi pris en commun, la pause café.

Date limite d'inscription : 15 janvier 2018

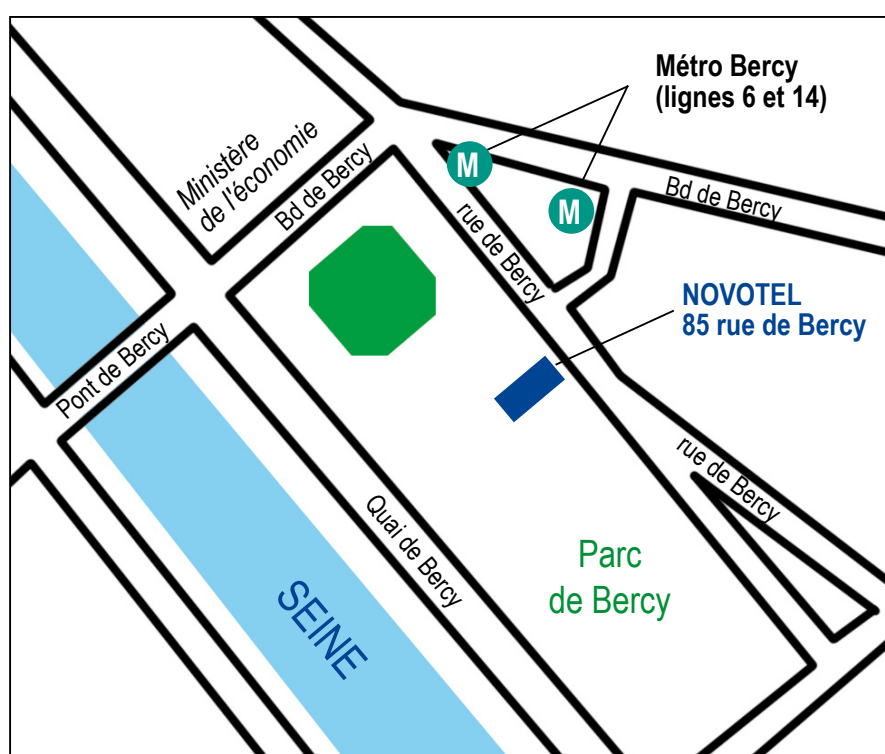
Date et lieu du séminaire

Jeudi 25 janvier 2018

NOVOTEL PARIS-BERCY

85, rue de Bercy 75012 Paris - Métro Bercy

Tél : 01 43 42 30 00



Partenaires



Avec le soutien de



ANATEEP - 8 rue Edouard Lockroy 75011 Paris

Tél : 01 43 57 42 86 - courrier@anateep.fr

bulletin d'inscription téléchargeable sur www.anateep.fr

INSCRIPTION 2018

SÉMINAIRE NATIONAL ANATEEP - JEUDI 25 JANVIER

Nom, prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Courriel :

Je m'inscris au séminaire Anateep du jeudi 25 janvier 2018

INSCRIPTION

- 195 euros ttc
- 115 euros ttc *si contrat - Adhésion Anateep (hors abonnement à la revue)
ou - Assistance/conseils Betecs*

chèque joint à l'ordre de l'ANATEEP règlement par mandat administratif

A envoyer avant le 15 janvier 2018 à :

ANATEEP, 8 rue Edouard Lockroy 75011 Paris - Tél : 01 43 57 42 86 - courrier@anateep.fr